

GAV 26/05/16

#### Interpellation

---

J'étais sur le quai du tram avec M. à attendre le tram pour rentrer chez moi quand des CRS ont décidé d'avancer sur les quais en bousculant tout le monde et de prendre à parti des anciens de la manifestation (reconnaisable par les pancartes, etc...) Je m'énerve et je vois un CRS foncer sur moi avec comme objectif de me tabasser. Je me mets en boule rapidement (il est très dur de se souvenir de ce genre de moments, M. m'a dit que le CRS m'a donné un coup de genoux avant que je puisse me protéger) et j'entends ses collègues se calmer et essayer de me "débouler" en m'insultant. Je refuse craignant encore pour ma sécurité et les CRS me prennent à 3 pour m'emmener sur le banc. On me menotte directement avec un serreflex (truc en plastique qui serre beaucoup beaucoup) que je garderai pendant plus d'une heure. A la fin, je croyais que mes poignets saignaient tellement j'avais mal. Comme je suis menotté, je ne peux plus remettre mon sac à dos, ni mon pull/T-shirt qui sont à moitié relevés.

#### Au milieu des fourgons de CRS

---

Sur le banc, j'entends les CRS dire qu'ils vont nous interpellier et je suis pas loin de M. et R. et mon sac à dos est sur le siège à côté de moi. M. et R. ne sont pas encore menottés, ils le seront une quinzaine de minutes plus tard. Le CRS qui me surveille me colle les jambes contre un mur du quai du tram histoire que je ne puisse pas bouger du tout. Il laissera mes jambes tranquilles au bout d'une minute pour me laisser souffler et il remettra à ce moment mon T-shirt qui était complètement relevé et mon pull (qui était tombé de mon épaule). Ensuite je suis trimballé au milieu des fourgons de CRS pour qu'ils écrivent ma feuille d'interpellation. La désorganisation est totale, c'est un chauffeur de camion qui écrira mon procès en devant demander toutes les 5 secondes ce qu'il doit marquer et il devra bouger son camion en plein milieu de l'écriture de la feuille. En attendant, on me fait asseoir sur une remorque attachée derrière un camion. Ce dernier démarre sans prévenir et je dois me lever rapidement. A un moment, le CRS qui me gardait m'a donné à un autre en disant "Tu peux me le garder? Je sais plus quoi en faire" avant de donner des consignes de parking aux autres fourgons. On finit l'écriture de la feuille (au moment où il doit écrire le motif, le CRS a 5 cases à cocher dont une avec "Outrage" et une autre avec "Entrave". Il demandera à son collègue 3 fois ce qu'il doit faire avant de cocher la case "Autres" et d'écrire "Outrage et entrave". J'étais assez perplexe). On m'installe dans un fourgon de transport tout blanc avec des traces de sang dans le fourgon. Un CRS et 3 camarades interpellés sont là. On discute de manière négligente en évoquant ce qu'on a fait devant le CRS qui fait semblant de ne pas écouter. Un CRS arrive et met dans le fourgon un masque blanc et dit qu'il m'appartient et a été trouvé dans mon sac. C'est complètement faux et je ne reverrai plus mon sac. On attend 30 minutes à discuter avec M., R. et G.. M. et R. ont été interpellés parce que les CRS ont pensé qu'ils étaient mes amis et G. avait lancé une bouteille en plastique. Un dernier camarade arrive de 14 ans qui avait lancé une canette de bière sur les CRS (que les CRS avaient récupéré) et le camion démarre. On est amené au bout de 20 minutes au commissariat de la goutte d'or (l'évangile) installé astucieusement au milieu d'entrepôts avec des kronenbourg.

#### Arrivée au premier commissariat

---

On nous fouille et nous place à l'extérieur en attendant de passer devant l'OPJ (officier de la police judiciaire) qui nous signifiera la GAV (à ce moment nous pensions encore n'être que interpellé et après les différentes procédures qu'on serait rapidement relâché vu la faiblesse des charges). Au moment de la fouille, le CRS apporte ce fameux masque blanc (de peinture) et dit qu'il est moi et quand je nie, il dira "on l'a trouvé dans son sac" et part. Je demanderai plus tard où mon sac se trouve vu qu'il ne sort pas du camion. Les policiers soutiennent que le CRS a dit qu'il a trouvé ce masque sur moi et pas dans mon sac mais sont visiblement gênés. Pendant qu'on nous fait attendre à l'extérieur, 3 policiers nous surveillent et discutent des casseurs tout en nous regardant méchamment. Je suis ensuite amené devant l'OPJ qui est nul (écrit très lentement, me demande d'épeler des mots simples, etc..), il me signifie ma GAV en donnant l'heure de début (si vous êtes arrêtés, notez la bien, c'est très important) sans me parler de mes droits. Il pourra ensuite me mentir à propos de la personne que je peux prévenir (seulement la famille d'après lui alors que les colocataires ou toute personne fréquentée régulièrement peut être prévenue, on me laissera consulter mon téléphone sous surveillance pour trouver le numéro de mon frère) et essaiera de me convaincre de ne nommer ni avocats ni avocats commis d'office. Je demande un avocat et s'il ne peut pas se déplacer un avocat commis d'office. Je conseille vivement l'avocat commis d'office si vous avez des questions juridiques précises à lui poser et ça ne coûte rien. Pour avoir un avocat choisi, il faut connaître un nom par coeur et je conseille d'en retenir 2, ça augmente vos chances qu'un des deux accepte de se déplacer. On m'a dit que ce n'était pas gratuit contrairement au commis d'office mais je n'ai pas vérifié. Je signe la feuille après l'avoir lue malgré des pressions de l'OPJ pour que je ne le fasse pas (il me raconte très brièvement ce que ça dit et met sa main devant la feuille). Pendant ce temps, je regardais un officier vider mon portefeuille de tout les tickets de métro/argent/cartes et les compter. Un policier est aussi venu avec une immense pince monseigneur couper après 2 essais mon serreflex. Je n'ai pas demandé de médecin vu que je n'avais aucune blessure visible. Si vous craignez d'être tabassé en cellule, il est utile de faire constater à un médecin qu'à un moment de la garde à vue, il n'y avait rien.

#### Première cellule

----

On me fait attendre et m'amène à une cellule de fouille où on me fait me déshabiller complètement sauf caleçons pour vérifier que je n'ai rien. On m'enlève tout et je ne demande pas à garder mon pull vu qu'ils voulaient couper les cordons. Les lacets des chaussures et mon bracelet sont enlevés. On me demande ensuite de signer la feuille d'objets en vérifiant. J'essaie de parler de mon sac, le policier s'énerve (coup de pression pour me forcer à signer) et me dit "si tu veux pas signer, je m'en fous", je finis par signer après qu'on m'ait dit que cette feuille ne concernait que les objets qui étaient arrivés avec moi au commissariat. Je n'aurais pas du. Je demande à aller aux toilettes sur le chemin de la cellule. On ne vous proposera jamais d'aller aux toilettes donc n'hésitez pas à demander tout le temps car sinon vous n'irez jamais. J'y vais (le policier garde la porte ouverte) et on m'amène ensuite aux cellules. On discute 30 minutes avec un photographe tabassé à coups de tonfa, un jeune de 17 ans qui a caillassé et d'autres dont interpellés pour outrages. Nous sommes 6 dans la cellule, le temps passe vite et au bout des 30 minutes, on vient me chercher, me menotte puis m'amène dans un fourgon avec deux jeunes de 14 et 15 ans qui ont caillasse. On m'amène au commissariat du 20ème avec sortie devant un café avec les menottes.

Début de nuit au deuxième commissariat.

---

On m'amène directement en cellule, il est 22h20. Il y a une banquette pas trop inconfortable et une couverture dégueulasse ainsi que des toilettes turques et un point d'eau inutilisable (jet beaucoup trop puissant pour pouvoir faire quoi que ce soit et il n'est pas possible de mettre sa tête sous l'eau. J'ai soif mais ne peux pas boire sans me tremper. Comme j'ai froid, je choisis de me mettre sous la couverture et de ne pas boire. A minuit, on me réveille pour la vérification des cellules avec fouille au corps + de la cellule. A 2h, on vient me chercher pour voir l'avocate commis d'office. Elle n'a aucune connaissance du dossier (normal en GAV) et ne sait que ce que je lui raconte. Elle est d'une inutilité profonde et la seule information utile qu'elle me donnera est le risque maximum que j'encours (7500€ d'amendes) après ma demande. Cela me permettra ensuite en lisant la feuille des droits des gens en GAV (scotchés sur chaque cellule) de savoir que ma garde à vue ne pourra pas durer plus de 24h (si >1 ans d'emprisonnement encourus, on peut être en GAV jusqu'à 48h et pour 72h, il faut encore plus). Elle me dit de parler de tests ADN pour prouver que le masque n'est pas à moi si on m'embête à ce sujet (cela ne sera pas fait) et me dit de parler de mon sac et de dire la vérité. Elle joue le jeu classique des policiers en me faisant miroiter le fait de sortir demain matin si je coopère en disant la vérité durant l'audition. Elle me dit être très étonnée que je sois en garde à vue vu ce que je lui raconte et ne me croit pas au début. Elle dira ensuite que dès que le procureur lira mon dossier, il verra qu'il n'y a aucune raison de me mettre en GAV et me libèrera mais que ce n'est pas possible cette nuit vu qu'il dort. J'aurais droit à mes lunettes pendant la discussion avec l'avocat et l'audition ensuite mais sinon elles m'ont été enlevées lors de la fouille au premier commissariat. Elle me parlera du "climat de tension" que subissent les policiers pour justifier mon interpellation et me parlera des "casseurs ultraviolets". J'essaie de la recentrer sur ma GAV mais elle ne m'apprendra rien à part en répondant aux questions explicites que je lui pose (peine encourue, déroulement de la GAV). Rien que pour savoir la peine encourue, cela vaut le coup d'avoir un commis d'office, ça vous évitera de vous torturer pendant 24h sur ce sujet.

Audition

---

Après la visite du commis d'office, on me ramène à ma cellule à 2h30 et je m'endors avant d'être réveillé à 3h15 pour mon audition. On m'amène devant un OPJ où je retrouve mon avocate (elle m'avait dit qu'"avec de la chance, elle sera là" mais en fait, c'est un droit que j'ai d'avoir un avocat durant l'audition. Après coup, je pense que ça fait partie de la pression pour que je me dise que les flics sont sympas et me mettre en confiance vu qu'elle a visiblement l'air d'être plutôt du côté des flics). Sur conseils de mon avocate, je reconnais les insultes et explique la situation de l'interpellation. A ce moment, je ne connais pas la version des flics et l'OPJ me dit seulement que je suis accusé d'"outrage et entrave". L'OPJ ne me pose que trois questions au total "Racontez moi votre version", "Etiez vous à la manifestation" et "Pensez vous avoir entravé les policiers dans leurs mission de maintien de l'ordre". A la seconde, je répondrais que oui et qu'elle était finie et que j'étais en train de rentrer et à la troisième que non vu que j'attendais mon tram sur le quai du tram comme n'importe quel citoyen. Je parlerai de mon sac abandonné volontairement par les CRS sur la chaussée (c'est G. qui m'avait dit avoir vu ça lors du fourgon d'interpellation) mais l'officier ne notera que "Je tiens à signaler que mon sac s'est perdu dans les transports"). A la fin de l'audition, l'OPJ met un petit coup de pression pour que je signe sans modifier. Je demande à mon avocate qui n'a pas dit un mot de l'audition et elle me dit que tout est bien. Je signe sans modifier. Après coup je dirais qu'il faut signer un MINIMUM de feuilles, et que toute feuille signée doit être modifiée au moins une fois avant sinon vous vous êtes faits avoir). On me ramène à ma cellule à 3h40 et je m'endors. Vers 4h30, on me réveille pour me changer de cellule afin de me mettre dans leur seule cellule collective afin de faire de la place pour une personne alcoolisée. Je serai seul dans la cellule collective qui fait 1,5 fois la taille d'une individuelle et n'a ni toilettes ni point d'eau ce qui m'arrangera bien (du coup je peux aller aux toilettes à n'importe quel moment en demandant aux policiers et il y a là bas un vrai robinet pour boire).

Troisième cellule

---

Je dors jusqu'à environ 8h, on me donne une brique de jus d'orange et un biscuit comme petit déjeuner et à 9h arrive N. dans ma cellule collective. A 11h, on m'amène faire les 3 photos et les empreintes digitales (pas de test d'ADN), j'accepte (on ne me demande pas si je refuse) et ensuite je resterai sans rien faire jusqu'à 18h ma sortie.

N. est très expressif et ça m'occupe un peu de l'écouter. Depuis mon arrivée au deuxième commissariat, je fais des séries de pompes/abdos toutes les 20/30 minutes pour me fatiguer (aide pour la sieste), m'occuper et ne pas avoir l'impression de juste perdre mon temps. Il n'y absolument rien à faire dans ma cellule mais je suis à un point de passage de flics/détenus. Je vois tout le monde aller en audition et demande régulièrement aux policiers l'heure. A 14h30, on m'apportera une assiette réchauffée au micro ondes de pâtes à la tomate. Je ne vais pas parler trop de N. mais il était très sympa et très excité. Il n'arrêtait pas de se plaindre aux policiers disant qu'il n'avait rien fait, qu'il devait voir son fils (il avait une convocation à 9h au tribunal au sujet de son fils et l'OPJ a appelé le tribunal pour prévenir que N. ne sera pas là) et que sa vie était foutu ("on va virer mes affaires de l'hôpital et de ma chambre d'hôtel si je ne rentre pas, je vais devenir clochard") et qu'il devait prendre un médicament (mais il n'avait pas son ordonnance sur lui et refusait de voir le médecin des flics). Après 3-4h à crier et à taper de toutes ses forces sur les vitres (très résistantes) de la cellule, le ton monte entre lui et les flics et il y a beaucoup de tensions. On lui enlèvera notamment sa banquette et on ne lui donnera pas à manger jusqu'à ce qu'il décide de demander ses droits. Je ne raconterai que 2 péripéties des aventures de N. : à un moment, à force de crier le gardien qui nous surveillait (j'en aurais eu 3 au cours de ma GAV au deuxième commissariat et celui là était de loin le moins sympa, il ne répondait pas à mes demandes d'heure/ de toilettes) ouvre la cellule et dit à N. de sortir pour se battre. N. refusera en le traitant de "vilain garçon". Les insultes seront violentes tout au long de l'après midi entre ces deux là et plusieurs fois, 5 ou 6 policiers viendront menacer N. Le second événement notable qui arrivera à N. sera les nombreuses visites de l'OPJ pour le convaincre de faire ses auditions/prises d'empreintes et ce toujours sur fond de "négociations". D'abord on l'a menacé s'il ne venait pas à son audition puis on lui a dit qu'il avait de meilleures chances de sortir s'il coopérait (en lui parlant de son fils d'ailleurs) puis qu'"on avait appelé le magistrat qui disait que N. sortait s'il acceptait de faire les empreintes". Il faut savoir que tout ce que les policiers disent n'ont aucune valeur et que seul le procureur en direct peut faire ce genre de deal. Je l'ai dit à N. qui a refusé tout en disant qu'il ne bougerait plus de la cellule.

Fin de la GAV

---

2h après le passage "sors, on va se battre", la tension était encore grande entre N. et l'officier vilain garçon. Ce dernier me demande violemment "comment tu t'appelles" et me dit de sortir comme il l'avait fait à N. Je refuse de sortir tant que je ne sais pas pourquoi en prenant exemple sur N. et on me colle alors à la vitre le papier de sortie de GAV. Je récupère ma fouille et signe la fin de la GAV sans lire et l'officier me dit qu'aucune charge n'est retenue. L'officier nous laissera dire au revoir à nos camarades de GAV et on sort sur le trottoir avec R. (le mec qui s'est fait arrêté avec moi) et mon portable a encore de la batterie à ce moment et je peux appeler pour prévenir mes proches. En sortant, l'officier nous dit "Vive la révolution", je pense qu'il se foutait de notre gueule.

Conseils divers

---

Vos proches ne peuvent rien savoir sur ce qui se passe à l'intérieur de la GAV. Il est important que la personne que vous prévenez en parle à un maximum de personnes et surtout parle à un defcol de manifestants si vous vous êtes faits arrêtés lors d'une manifestation. Ils auront pleins de conseils. Notamment, ils vous aideront à regarder les listes au tribunal pour voir s'il y a comparution immédiate et à préparer un dossier pour prouver que vous êtes un bon citoyen (salarié, domicilié, etc...)

Il faut signer un minimum de feuilles car c'est autant de choses que vous ne pourrez plus contester quand vous aurez un avocat qui pourra vous aider. Le seul intérêt de la coopération avec les flics est de sortir avant la fin de la GAV. Pour les manifestants, vous ferez toujours le maximum d'heures donc il n'y a aucune raison.

Si vous signez une feuille, faites la modifier au moins une fois avant ou alors vous vous êtes faits avoir. On ne le répètera jamais assez mais les flics sont là pour vous enfoncer même les flics sympas.

Pas besoin de faire chier les flics qui vous surveillent lors de votre GAV, ils émettent une remarque sur votre comportement, autant faire en sorte qu'elle soit positive. Par contre, les flics ne répondent pas aux politesses. Si vous voulez aller pisser, dire "je peux aller aux toilettes s'il vous plait" ne marchera pas alors que "JE VEUX PISSER" en criant super fort et en tapant sur la vitre marchera.

Pour l'audition, ne reconnaissez rien d'interdit légalement mais ne mentez pas. Ce n'est pas évident de savoir s'il ne faut rien dire (vous êtes obligés de donner identité complète avec parents) ou donner votre version. Si on vous pose une question orientée ou piège, il vaut mieux répondre "Je n'ai rien à déclarer" qui est la phrase magique. Cela ne sera pas du tout considéré comme un aveu légalement de parler de votre version puis à la question "Avez vous insulté les policiers" de répondre "je n'ai rien à déclarer" et il faut en être pleinement conscient. Personnellement, je conseillerai de ne jamais signer le PV d'audition après l'avoir fait modifier au moins une fois à part s'il vous convient parfaitement.

Il ne faut pas sous estimer la pression subie, et il se peut que même en connaissant ces conseils, vous fassiez tout l'inverse en situation. Il vaut mieux décider à l'avance de barrières du style "si l'audition se passe de telle manière, je ne signe PAS", etc...

Ca vaut le coup de connaître des avocats qui savent ce qu'ils font avant toute manif mais les flics feront tout pour se "tromper" de numéro de tel, etc... pour vous refiler un commis d'office. Préparez des questions précises à poser au commis d'office car sinon, il ne vous dira rien d'intéressant. Questions utiles : "qu'est ce que je risque au max?" "Est ce que la GAV est légalement prolongeable?" (ne lui demandez pas ce qu'il pense à ce sujet, il sera probablement incompétent et on s'en fout de ce qu'il pense) "Si on me pose telle question, qu'est ce que je dis?", etc... mais prenez ses conseils avec beaucoup de suspensions. Mon avocate m'a conseillé d'avouer les insultes alors que toute personne qui s'y connaît un peu sait qu'il ne faut JAMAIS avouer lors d'une audition.

Pendant la GAV, on devient fou car il n'y a rien à faire. J'étais assez content de faire des pompes malgré les remarques désobligeantes des policiers fréquentes "tu te prends pour Rambo?" "tu te crois où?" "On a des gens bizarres aujourd'hui", etc.. Ca occupe car 24h c'est vraiment long.